

AVIS PUBLIC

Est par la présente donnée par la soussignée, Mme Pamella-Ann Bouchard-Gagnon, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite Municipalité, qu'il y aura une séance du conseil local du patrimoine (CCU) le mercredi 17 juillet 2024 à 19h à la Salle communautaire située au 29 rue de la Fabrique, Saint-Pierre-de-Broughton, concernant l'abrogation du règlement de citation d'un bien patrimonial, soit de l'ancien bureau de la Broughton Soapstone Quarry Co. (Maison de Stéatite) – Règlement 13-196.

Donné à Saint-Pierre-de-Broughton, ce 17 juin 2024.

Pamella-Ann Bouchard-Gagnon

Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée, Pamella-Ann Bouchard-Gagnon, directrice générale et secrétairetrésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis aux endroits désignés par le conseil, soit le site Internet de la Municipalité ainsi que sur son Facebook.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17 juin 2024.

Pamella-Ann Bouchard-Gagnon

Directrice générale et greffière-trésorière